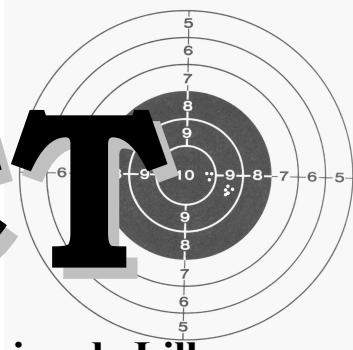




# IMPACT



Journal des Sections Douanes de l'Interrégion de Lille

N° 30

18 juin 2010

*Financé par les cotisations des adhérents*

## **Groupe de Travail DI : évolution de la chaine hiérarchique Surveillance.**

Le 18 juin 2010, le DI de Lille a réuni les Organisations Syndicales pour un GT consacré à la réforme de la chaine hiérarchique en Surveillance.

Cette réunion s'inscrit dans le processus voulu par la Direction Générale pour un thème sensible : l'implantation des CSD dans les unités surveillance.

Les principes de la réforme seront fixés à l'issue de plusieurs groupes de travail nationaux et d'un CTPC.

La D.G se voulant pédagogique, les GT nationaux, sont suivis de réunions locales du personnel d'encadrement puis des O.S.

Notre DI n'a pas fait d'annonce nouvelle : il a présenté les lignes directrices de la réforme suite au premier GT national du 8 avril 2010 :

- installation des CSD au sein des unités.
- reconnaissance du poste d'adjoint.
- réforme du régime indemnitaire.
- schéma cible en fonction de la taille des unités.
- prise en compte des situations individuelles : la réforme se faisant au gré des opportunités (départs suite à mutation, promotions, concours...)

Pour le DI, si le cadre sera fixé au plan national, les particularités locales pourront à la marge permettre des adaptations au sein de la DI :

- les observatoires et leur devenir (contraintes communautaires)
- le scanner anglais testé à Calais
- la présence d'unités de taille très variable
- les missions de sûreté...

Le processus de discussion à la DG n'en étant qu'à son début, le DI n'a pu que commenter les résultats du groupe de travail d'avril,

Or, la DG ne s'est pas encore prononcée sur les tailles de brigades.

De plus, le régime indemnitaire n'a été abordé pour la première fois que lors du GT national du 16 juin 2010. Là aussi pas encore de décision.

Pour la CFDT, les propositions initiales sont de toute façon insuffisantes.

Lors du prochain GT de septembre 2010, nous espérons que l'administration arrivera avec des propositions plus réalistes. Pour la CFDT, il sera difficile de progresser dans ce débat sans en connaître tous les éléments.

Il faudra donc rapidement lever les incertitudes sur le schéma cible et le régime indemnitaire...

Le DI a rappelé que la mise en place de la réforme comporterait une phase transitoire, mais qu'il pourrait anticiper au cas où une opportunité se présenterait.

Un bémol, lorsqu'il a évoqué les éventuelles réorganisations, fusions ou rapprochements de services en les liant apparemment à la réforme de la chaîne hiérarchique. Sur notre intervention, le DI a précisé que ce serait pas le cas.

Il a rappelé le principe de la future organisation du commandement des brigades : il y aura désormais une équipe de direction composée du CSD et de deux adjoints.

La CFDT suivra ce dossier avec attention tant au niveau du cadrage national que de sa déclinaison au niveau local.

### **Déclaration préalable de la CFDT.**

*Monsieur le Directeur Interrégional,*

*vous réunissez ce groupe de travail pour traiter d'un sujet sensible : l'évolution de la chaîne hiérarchique en Surveillance.*

*Pour la CFDT, l'évolution de l'encadrement en surveillance est nécessaire afin de reconnaître à leur juste valeur les fonctions d'encadrement. C'est d'ailleurs une revendication que nous portons depuis de nombreuses années.*

*Elle offrira enfin des débouchés en catégorie A et A+ surveillance.*

*Le projet de la Direction Générale, n'est pas le notre, loin de là.*

*Les propositions de régime indemnitaire faites en GT national le 16 juin 2010 ne sont pas satisfaisantes et risquent de renforcer les résistances à ce changement pourtant nécessaire.*

*La concertation n'en est qu'à son début et nous espérons que les travaux des prochains groupes de travail nationaux permettront de rémunérer à leur juste niveau les responsables Surveillance.*

*Vous avez fait se réunir les agents encadrant les unités de surveillance des directions régionales de Picardie, de Lille et de Dunkerque.*

*Nous prenons acte de cette démarche pédagogique, d'ailleurs voulue par la Direction Générale.*

*Cependant, la réalité n'est pas si idyllique que vous le laissez penser dans le compte-rendu de ces réunions. Les CSD, CDU et adjoint sont dans l'inquiétude : quel sera leur futur positionnement hiérarchique, quelles seront leurs futures fonctions et quel sera l'impact sur leurs revenus ?*

*Sur la méthode, nous confirmons notre demande de voir cette réforme mise en place « au fil de l'eau » afin de prendre en compte le facteur humain.*

*Nous veillerons à ce qu'il n'y ait pas de tentations de « dérapages » locaux.*

*Lille, le 18 juin 2010*

*Les représentants CFDT*

*Patrice CAMBRAYE, David CARON, Bruno ROBIN*